

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DES 15 et 16 JUIN 2011-06-22

Le C.E.S. Européen s'est réuni en séance plénière les 15 et 16 juin sous la présidence de S. NILSON .

Le C.E.S.E. a reçu madame Eniko GYÖRI, Ministre déléguée chargée des Affaires européennes du Gouvernement hongrois pour présenter le bilan de la présidence hongroise (Janvier 2011 – Juin 2011), ainsi que M. Johannes HANN, Commissaire européen, en charge de la politique régionale.

Le C.E.S.E. a également voté 26 Avis dont 10 sans débat et 16 avec débats. Parmi les avis présentés, 2 ont plus particulièrement retenu l'attention de l'U.N.A.F.

- « plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale »,
- « intégration de la politique de l'eau aux autres politiques européennes ».

La prochaine séance aura lieu les 13 et 14 juillet.

Intervention de Mme Eniko GYÖRI, Ministre déléguée chargée des Affaires Européennes du Gouvernement Hongrois.

La présidence hongroise a dû gérer une grande catastrophe avec le Tsunami du Japon et un grand événement géopolitique avec le « printemps arabe » qui se poursuit.

Le but de la présidence hongroise était d'avoir une Europe plus forte. Cette force passe par l'association étroite des citoyens ainsi que leur confiance en l'avenir.

Pour regagner la confiance des citoyens, il faut des actes concrets :

- Agir pour développer l'emploi en utilisant le potentiel de croissance que procure le marché unique. L'emploi est la clé d'une Europe forte,
- Utiliser le Danube qui reste un lieu de culture mais aussi une source énergétique. De plus, le Danube est le roi des fleuves européens, le destin de l'Europe est lié au destin du Danube car ce fleuve est le miroir de l'Europe par sa dimension unitaire et transfrontalière,
- Développer les politiques familiales pour redonner confiance à l'ensemble des générations et harmoniser la vie des familles,
- lutter contre la pauvreté,
- Intégrer les Roms,
- Réglementer les services financiers,
- Avoir une monnaie forte,
- Faire rentrer dans l'espace Schengen la Roumanie et la Bulgarie,
- permettre l'adhésion de la Croatie.

La Hongrie est fière de l'ensemble de ces travaux engagés et elle souhaiterait qu'une fois par an un bilan des actions sociales soit fait.

Intervention de M. J.HANN, Commissaire Européen en charge de la politique régionale

Aujourd'hui, il faut moderniser les politiques régionales afin d'avoir une véritable politique de cohésion où chaque citoyen pourrait adhérer. Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, les régions doivent être au centre des actions avec des projets concrets et des programmes détaillés au niveau du terrain afin de bénéficier des ressources financières.

Il y a 117 régions à financer dont 84 régions ont plus de besoins de part leur faible niveau de vie.

Le but est donc d'augmenter le niveau de vie dans chaque région d'où l'importance des politiques de cohésion plus actives orientées vers :

- la diversification des énergies,
- la lutte contre la pauvreté,
- L'augmentation des actions conduites en faveur de l'innovation et de la recherche.

L'ensemble de ces éléments devra être quantifié et faire l'objet d'une signature de contrat entre soit les Etats membres et les régions, soit les régions directement.

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, ce sont les régions qui proposeront des programmes concrets et une évaluation en sera faite afin d'analyser les retombées directes au niveau des citoyens (emploi, mieux vivre, meilleure communication ...)

L'Europe souhaite simplifier et alléger les procédures de financement en accordant par exemple des sommes forfaitaires.

80 % des citoyens européens souhaitent mourir là où ils sont nés, d'où l'importance de l'attachement de chacun à la terre et la nécessité indispensable des politiques en direction des régions.

Les différents sujets abordés

- Une réglementation intelligente,
- Libre circulation des documents publics,
- Interconnexion des registres centraux,
- Maîtrise des dangers liés aux accidents / substances dangereuses,
- Cinéma numérique européen
- Les conséquences des politiques européennes sur les possibilités d'emploi, les besoins en formation et les conditions de travail des travailleurs du secteur des transports,
- Développement durable de la politique européenne des transports,
- Pneumatiques des véhicules à moteurs et de leurs remorques,
- Evaluation des incidents de certains projets sur l'environnement,
- Taxation du secteur financier,

- Stratégies pour un assainissement intelligent de la politique : le défi des moteurs de croissance à trouver pour l'Europe,
- Règles de l'U.E. et aides d'Etat SIEG (*Service d'intérêt Economique Général*)
- Migration,
- Vers un accord d'association U.E. – Mercoster.
- Droits de propriété intellectuelle dans le secteur de la musique,
- Le réexamen du budget de l'U.E.
- Gestion des crises – secteur financier
- Le dialogue interculturel et les Roms
- Roms : autonomisation sociale et intégration des citoyens roms en Europe
- Contributions de la société civile au partenariat oriental,
- Rôle et relations de l'U.E. vis-à-vis de l'Asie Centrale
- Sanctions – services financiers
- Politique en matière d'audit
- Protection des données à caractère personnel

L'UNAF est intervenue sur :

➤ **LA PLATEFORME EUROPEENNE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE**

Après avoir remercié Madame O'NEILL, Joseph GUIMET cite Madame Geneviève ANTHONIOZ DE GAULLE : « le but n'est pas d'aider les pauvres mais faire en sorte qu'ils ne le deviennent pas ». D'où l'importance de la prévention.

Outre les mesures curatives proposées, votre Avis préconise une série d'actions de prévention :

- avoir des politiques de développement de l'emploi,
- avoir des politiques de construction de logement,
- développer des politiques familiales universelles et ambitieuses au service des enfants.

L'ensemble de ces mesures sont positives pour lutter ou anticiper la pauvreté.

Un des pères de l'Europe – Louis ARMAND, Président de la Commission européenne de l'énergie atomique en 1958-59, disait « mettons de l'humain au départ, nous le retrouverons à l'arrivée majoré et magnifié ».

Votre avis apporte de l'humain donc il donne de l'espérance.

➤ **INTEGRATION DE LA POLITIQUE DE L'EAU AUX AUTRES POLITIQUES EUROPEENNES**

Après avoir remercié Mme LE NOUAIL Marlière, Rapporteuse, Joseph Guimet fait part de l'importance de l'accès à l'eau potable qui doit être une préoccupation prioritaire des Etats, surtout dans les pays en développement.

Ce droit fondamental est une exigence de santé publique aux implications économiques et sociales majeures. La pollution de l'eau doit être abordée de façon équilibrée face aux impératifs économiques, de solidarité sociale, d'emploi et d'environnement.

L'eau insalubre provoque 1,5 millions de décès chaque année, principalement parmi les enfants âgés de moins de 5 ans.

D'où l'importance de vos propositions relatives à l'encouragement des Etats membres de garantir à chaque citoyen la possibilité de disposer d'une quantité et d'une qualité d'eau potable nécessaire à la vie, car l'eau n'est pas un bien commun.